

## **BUREAU DU CLIS**

### **REUNION DU 22 mai 2007 - COMPTE-RENDU**

Etaient présents :

- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, Vice-Président,
- M. Raymond ANDRIEN, Meuse Nature Environnement,
- M. Jean-Marc FLEURY, AEMHM,
- M. Franck THIEBLEMONT, CEDRA 52,
- M. Jean COUDRY, CGC Haute-Marne,
- M. Pierre FORBES, ANDRA,
- M. Olivier MESUREUR, division ASN,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Laetitia COLON, CLIS,
- Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient excusés :

- M. Michel LAFON, Préfet de la Meuse, Président,
- M. Claude VALLEIX, Préfet de la Haute-Marne,
- M. Jean-Louis FERNANDEZ, CCI de la Haute-Marne,
- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- Mme Sylvie MALFAIT-BENNI, conseillère générale de la Meuse,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Francis VANSOEN, CGC Meuse.

1) Approbation des comptes-rendus de bureau des 05/02 et 23/04/07.

Compte tenu de l'absence de quorum lors de la réunion du 23/04, le bureau peut délibérer valablement sans condition de quorum sur les points inscrits à l'ordre du jour de cette précédente réunion. Le compte-rendu de la réunion du 05/02 est approuvé, et celui de la réunion du 23/04 sera soumis à approbation lors du prochain bureau. Sur ce dernier, M. THIEBLEMONT émet des réserves sur les termes employés (cicatrisation, stockage...).

M. FERNBACH accueille le nouveau représentant de Meuse Nature Environnement, M. ANDRIEN, en remplacement de M. KAISER qui a souhaité être relevé de ses fonctions.

## 2) Questions sur les programmes de recherche de l'ANDRA.

En réponse à M. THIEBLEMONT s'étonnant que l'ANDRA commence, au bout de 10 ans, à lancer un véritable programme de recherche (et se demandant si ce qui a été fait jusqu'à maintenant présente un quelconque intérêt), M. FORBES rappelle que les recherches ont démarré depuis 15 ans, les programmes prévus (forages et sismiques) venant compléter les données déjà acquises, notamment dans la zone de transposition. L'objectif est d'avoir une connaissance homogène de cette zone et de vérifier encore l'absence de faille. Concernant les effets d'un séisme récent dans la région, M. FORBES précise que, s'il a bien été ressenti en surface, l'appareil de mesure placé dans le laboratoire souterrain n'a enregistré aucun mouvement.

M. FLEURY, après avoir noté que l'ANDRA semblait une nouvelle fois préjuger des résultats des recherches à venir (M. FORBES ayant indiqué qu'ils confirmeraient certainement ceux antérieurement acquis), constate que la présentation faite lors du dernier bureau reste très générale. Il lui semble important que le CLIS dispose de documents plus détaillés (en particulier pour les programmes de forages, d'expérimentations en laboratoire, et d'observation et de surveillance de l'environnement) afin de pouvoir les soumettre à une analyse critique par un organisme indépendant après appel d'offres. Il souhaite également que le CLIS envisage de faire établir un état zéro de la radioactivité dans le secteur, et que ces travaux soient réalisés de manière constructive pour qu'ils puissent être pris en compte à tous les niveaux.

M. FORBES indique que les programmes sont préparés mais pas nécessairement communicables en l'état. Il fera rapidement le point pour que le CLIS soit destinataire de l'ensemble des programmes de recherche détaillés. M. FERNBACH demande également que le contenu des études d'impact ou des états initiaux que l'ANDRA devrait réaliser dans le cadre d'une demande d'autorisation de stockage soit précisé.

M. THIEBLEMONT fait part d'une série de questions concernant le phénomène de « cicatrisation », la connaissance des cavités souterraines, de l'écoulement des eaux et des mouvements tectoniques, et la déformation des galeries. M. FORBES apporte en séance des éléments de réponse et le bureau décide que la liste des questions de M. THIEBLEMONT sera transmise à l'ANDRA pour qu'elle y apporte des réponses écrites.

Suite aux observations de M. FERNBACH sur une possible compensation des fracturations par l'architecture, M. FORBES précise que le choix d'un site de stockage doit permettre d'éviter toute zone fracturée, ou, si quelque fracture existe, de disposer l'architecture du stockage de sorte qu'elle soit sans impact sur ses propriétés de confinement.

M. FERNBACH rappelle que la proposition de M. DROUOT visant à compléter le cas échéant les mesures faites à partir du forage à vocation géothermique a été présentée lors de la dernière réunion. A sa demande, le bureau décide de donner une suite favorable à cette proposition.

### 3) Décret sur la composition du CLIS.

MM. COUDRY et FLEURY constatent que les observations faites par le bureau suite à la transmission du projet ont porté leurs fruits, avec l'augmentation du haut de la fourchette pour les représentants des associations ou des syndicats, et avec la mise en place d'un délai de 6 mois permettant la transition entre le CLIS actuel et le futur.

En réponse à M. THIEBLEMONT, M. FERNBACH indique que des scientifiques pourraient être désignés au titre des personnalités qualifiées, en plus des représentants des professions médicales. M. FLEURY suggère par ailleurs que M. de MARSILY, ex-membre de la CNE, soit contacté pour lui demander s'il peut avoir un rôle de consultant auprès du CLIS. Le contact sera pris, et selon la réponse, le principe de cette mission sera soumis au prochain bureau.

Plus généralement, les membres du bureau souhaitent que la présence des membres soit garantie au mieux, avec un système de suppléance (à prévoir lors de la désignation) et de rappel à l'ordre en cas d'absence (à prévoir dans le règlement intérieur), le principe du quorum devant être maintenu pour assurer la légitimité des décisions.

### 4) Questions diverses.

- M. FERNBACH rappelle que le CLIS participe toujours aux activités de l'ANCLI (Assemblée Générale le 26 juin à Paris) mais que l'adhésion pour 2007 n'a pas été décidée. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain bureau.

- M. JAQUET indique qu'il sera également nécessaire de statuer sur la situation de Mlle COLON dont le contrat arrive à terme le 31 juillet.

### 5) Dates et lieux des prochaines réunions (plénière et bureau).

Le bureau et la plénière auront lieu le jeudi 28 juin 2007, respectivement à 17h30 et à 18h00, à Echenay. La plénière sera consacrée à la présentation des programmes de recherche de l'ANDRA et à la proposition de les soumettre à analyse critique.